



Envoyé en préfecture le 23/06/2025

Reçu en préfecture le 23/06/2025

Publié le



ID : 080-218003580-20250619-DEL2025_45-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19/06/2025

N° 2025 - 45

L'an deux mil vingt cinq, le dix neuf juin à vingt heures trentes minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Paul MONGNE, Maire.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 22

Présents : 17

Absents : 5

Nombre de suffrages exprimés :

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Etaient présents :

Mme BONAY Catherine, M. CARETTE Christian, Mme CARON Monique, Mme CHETTAB Carole, Mme COURTAUD Nicole, Mme DESTOOP Nathalie, M. DUBOIS Christian, M. DUHAMEL Patrice, M. GROSJEAN Didier, Mme LAPORTE Martine, M. MONGNE Jean-Paul, Mme NORMAND Edith, M. SANTERRE Jacky, Mme SIRE Guislaine, M. TETIER Pascal, M. THOREL Michel, Mme TRAULET Delphine

Procuration(s) :

M. BUCHON Gérard donne pouvoir à M. DUBOIS Christian, M. ROIX Samuel donne pouvoir à M. SANTERRE Jacky, Mme DEPOILLY Kandice donne pouvoir à Mme CARON Monique, Mme DACHEUX Dominique donne pouvoir à Mme TRAULET Delphine

Etai(ent) absent(s) :

M. GROSJEAN Thierry

Etai(ent) excusé(s) :

M. BUCHON Gérard, Mme DACHEUX Dominique, Mme DEPOILLY Kandice, M. ROIX Samuel

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme CARON Monique

Date de convocation
13/06/2025

OBJET : Convention 14-TE-0456-EP - Travaux éclairage public - Parking de la Poste

Date d'affichage
26/06/2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

.../.../...

et publication du :

.../.../...

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée, le projet d'éclairage étudié par Territoire d'Énergie Somme pour l'extension du parking de la Poste, rue Charles de Gaulle.

Monsieur le Maire propose d'approuver ce projet d'un montant de 18 293.00€ TTC.

Il sera établi entre Territoire d'Énergie Somme-TE80 et la commune de Gamaches, une convention de la maîtrise d'ouvrage des travaux suivant le plan de financement suivant :

Montant pris en charge par TE 80 (20 % du cout hors taxes des travaux, la TVA et les frais de maîtrise d'œuvre)	6770.00€
Contribution de la Commune	11 523.00€
Total TTC	18 293.00€

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Envoyé en préfecture le 23/06/2025

Reçu en préfecture le 23/06/2025

Publié le

ID : 080-218003580-20250619-DEL2025_45-DE



- **ADOpte** le projet présenté par Territoire D'Énergie Somme
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de Maitrise d'ouvrage
- **ACCEPTÉ** la contribution financière de la commune estimée à 11 523.00€

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

Jean-Paul MONGNE

